

DIRECTION DE LA CITOYENNETE

TEL. 05.53.64.81.01

MAIL : froussille@mairie-marmande.fr

Réf. courrier : KD/FRG : 2022.

Marmande, le 17 Octobre 2022

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU CONSEIL DE QUARTIER LAGASSAT Jeudi 13 Octobre 2022

Lieu : locaux de la Banque Alimentaire

Début de la rencontre : 18h30

Fin de la rencontre : 21h15

En présence de : Mme Noelly Rey Le Meur, élue référente du quartier Lagassat, M. Jean-Claude Feyrit, élu référent du quartier Lagassat.

12 habitants (dont 6 nouvelles participations)

Service Citoyenneté : Fabienne Roussille Guimberteau

Ordre du jour :

- Présentation et visite de l'association Banque Alimentaire
- Informations générales
- Questions diverses

Le premier temps de la rencontre est dédié à découvrir l'association de la banque alimentaire, sa structure, ses missions, son mode de fonctionnement.

Nous sommes accueillis par Joël Maubaret, bénévole et responsable de la communication.

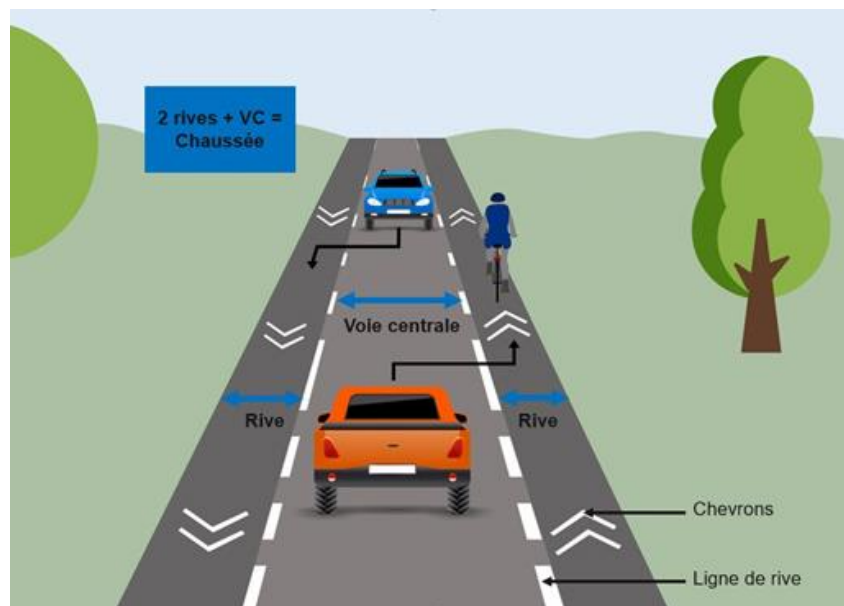
La prochaine collecte aura lieu les 25, 26 et 27 novembre à l'entrée des supermarchés suivie de 3 jours de tri des denrées collectées dans les locaux de l'association en date des 28,29 et 30/11 .

Les personnes souhaitant s'associer à ces actions sont les bienvenues et doivent prendre contact avec M. Maubaret : joel.maubaret@wanadoo.fr

A l'issue de cette présentation, l'association nous met à disposition une salle de réunion pour poursuivre la rencontre de quartier.

Après un tour de table, où chacun a pu se présenter et évoquer les raisons de sa présence, nous partageons des informations générales.

Le plan vélo : des pictogrammes au sol indiquant les circulations cyclistes et une boucle cyclable scolaire « Cartable à vélo », des chaussées à voie centrale banalisée CVCB, avenue des martyrs de la résistance et rue Jean Goujon.



Les habitants évoquent la difficulté de circulation des cyclistes sur le boulevard de la liberté ; il est rappelé que le stationnement n'est pas permis sur cet axe –gêne à la circulation, ni sur les trottoirs- gêne aux circulations piétonnes.

Le plan de sobriété et les économies d'énergie : la hausse de la facture énergétique sur le deuxième semestre s'élève à environ 200 000€.

Des mesures d'économies sont nécessaires :

- Aujourd'hui à Marmande, 50% du parc d'éclairage public est déjà équipé d'ampoules LED ; la conversion des 50% restants est une priorité
- Des baisses de chauffage dans les structures municipales y compris les écoles à 19° (les classes maternelles resteront à 21°)
- Un diagnostic en vue d'isoler de toutes les structures de plus de 1 000 m²
- Un éclairage public moins intense

Ces deux sujets seront présentés en conseil municipal le 17 Octobre à 19h : Jean-Claude Feyrit propose à chacun de regarder la séance en direct via le site de la ville <https://www.mairie-marmande.fr> ; il sera ainsi possible d'avoir plus de détails sur ces sujets évoqués lors de la rencontre de quartier.

Le plan Propreté : : lancement d'une large réflexion autour de la problématique de la propreté ; il est proposé la mise en œuvre d'un état des lieux par quartier avec des critères objectifs ; un appel à volontaires est fait et 4 quatre habitants se proposent d'y participer.

Possibilités de rejoindre l'action de diagnostic à tout moment : voir annexe du compte-rendu.

Lors des journées écocitoyennes du 5 au 8/10, une sensibilisation aux déchets sauvages (tout ce qui est jeté au sol) a permis de recueillir aussi des propositions de marmandais.es en matière de gestion et de tri des déchets.

Le plan canicule : lors des canicules estivales, les agents du CCAS et de la mairie ont quotidiennement appelés les personnes inscrites sur le registre nominatif. Ces personnes inscrites par elles-mêmes ou par un tiers bénéficient d'une bienveillance particulière lors d'épisodes météorologiques pouvant leur être néfastes.

A ce jour, seulement 79 marmandais.es y figurent.

Il semble aujourd'hui et en amont de l'été prochain de communiquer sur ce dispositif ; les habitants présents sont invités à relayer l'information auprès de leur voisinage

Le document est disponible à l'accueil du CCAS, de la mairie, à la maison des seniors ou sur le site de la ville en suivant le lien suivant :

https://www.mairie-marmande.fr/images/opendata/catvi/sante-solidarite/ccas/canicule_demande_inscription_registre_nominatif.pdf

Les travaux en cours :

- L'ilot Espiet : fermeture de l'espace au stationnement et début des travaux le 17/10
- La place Clemenceau et rues attenantes :

Jean-Claude Feyrit rappelle les objectifs de ce projet de requalification : réduire les îlots de chaleur, végétaliser, favoriser la déambulation, les rencontres, permettre l'appropriation du lieu par les habitants ; il nous informe que le conseil participatif avait bien travaillé et qu'un pré-projet a émergé de ce conseil, qu'une esquisse d'aménagement était à l'étude de faisabilité. Le dossier n'est pas clos mais est sur les bons rails

- Ilot des religieuses : fin des travaux et plantation des arbres en Novembre
- Pôle multimodal : phase 3 jusqu'en décembre : création du parvis de la gare et pose des ombrières équipées de panneaux photovoltaïques sur le parking ouest.

Distribution des plaquettes culturelles de la saison 2022-2023 et d'informations

Questions diverses :

- Chemin privé de Maussacré : 2 riveraines nous interpellent sur le fait que de nombreux automobilistes empruntent leur chemin comme raccourci et ce malgré panneau indiquant que le chemin est réservé aux riverains.
A noter : la Poste, les livreurs, les camions poubelles, les secours sont autorisés à la circulation;
Il est aussi déploré que ce chemin ne soit pas dénommé, les maisons non numérotées, ceci ne permettant pas aux riverains une connexion à la fibre.
La mairie n'a pas compétence sur le domaine privé. Plusieurs années en amont, une proposition de rétrocession avait été faite aux riverains, refusé par un habitant (tous doivent être en accord)
Il existe à ce jour une préemption de la municipalité sur une éventuelle emprise de voirie.
La rétrocession ne peut être effective qu'à la condition que les réseaux d'assainissement soient conformes, que l'éclairage public soit réalisé, que la chaussée soit goudronnée ; ces travaux sont à la charge des propriétaires et doivent être certifiés. La mairie pourrait assurer alors l'entretien.
La municipalité va se rapprocher de riverains pour une prochaine rencontre de terrain.
- Rue H. Ponchet : cette rue permettant l'accès à des commerces, n'a pas de trottoirs suffisamment accessibles (haies non taillées, trop de panneaux gênant la circulation piétonne) ; de plus, les demi-dos d'âne sont constamment évités par les automobilistes
- Av du Dr Neau : pourquoi n'y at-il pas de trottoirs pour desservir l'espace médical (radiologie- ORL, ...), et ce malgré des circulations piétonnes ?
- Impasse des alouettes : la chaussée a été rénovée partiellement : quand seront finis les travaux ? à noter aussi de nombreux trous sur les trottoirs et une absence d'entretien autour des arbres
- Rue Aristide Briand : cet axe est utilisé comme raccourci : est-il possible d'envisager un sens unique ?
- Rue Brissot : quand seront installés les panneaux photovoltaïques ?
- Desserte locale inter-quartiers (petite rocade) : quand sera-t-elle ouverte à la circulation sur les derniers tronçons ?

Date.....

Nom de l'évaluateur.....

GRILLE D'ÉVALUATION – PROPRETÉ DU DOMAINE PUBLIC

QUARTIER N°.....

Rue/place.....

Critères de mesure objective de la propreté des rues et trottoirs Source potentielle de salissures	Cote 1 Très sale	Cote 2 Sale	Cote 3 Propre	Cote 4 Très propre
Papiers et déchets sur rues et trottoirs	À plusieurs endroits il y a des papiers, des détritrus, etc.	À un ou deux endroits il y a plusieurs papiers, détritrus, etc.	À un seul endroit il y a un ou deux papiers ou détritrus	Aucun papier ou autre détritrus
Déchets issus des erreurs de présentation des : - Encombrants - de la Collecte sélective	À plus d'un endroit, sacs de déchets ou à plus d'un endroit il y a dépôt sauvage	À un ou deux endroits, sacs de déchets ou à un seul endroit il y a dépôt sauvage	Aucun sac de déchets mais bac d'un seul administré présenté en dehors des heures et endroits habituels de collecte	Aucun sac de déchets et aucun bac présenté en dehors des heures et endroits habituels de collecte
Mégots	À plusieurs endroits, on retrouve une dizaine de mégots	À un ou deux endroits, on retrouve une dizaine de mégots	À un seul endroit, on retrouve un petit nombre de mégots	Aucun mégot
Corbeilles de rue	Plusieurs corbeilles sont pleines ou débordent	Une seule corbeille Est pleine ou déborde	Aucune corbeille ne débordé mais un très petit nombre de déchets se trouve autour d'au plus une corbeille	Aucune corbeille ne débordé et aucun déchet ne se trouve autour des corbeilles
Feuilles d'arbres et divers débris végétaux sur rues et trottoirs	À plusieurs endroits il y a des feuilles d'arbres	À un ou deux endroits il y a des feuilles d'arbres	À un seul endroit il y a des feuilles d'arbres	Aucune feuille d'arbres
Mobilier urbain	À plusieurs endroits il y a du mobilier urbain souillé ou dégradé	À un ou deux endroits il y a du mobilier urbain souillé ou dégradé	À un seul endroit il y a du mobilier urbain souillé ou dégradé	Aucun mobilier urbain souillé ou dégradé
Affichage Sauvage	À plusieurs endroits il y a de l'affichage sauvage	À un ou deux endroits il y a plusieurs affiches	À un seul endroit, il y a une ou deux affiches sauvages	Aucun affichage sauvage
Graffitis	À plusieurs endroits, il y a des graffitis	À un ou deux endroits, il y a plusieurs graffitis	À un seul endroit, il y a un ou deux graffitis	Aucun graffiti
Trottoir/accotement Enherbé	Présence de détritrus et pas fauché	Présence de détritrus et fauché sur le bas-côté au moins	Présence de détritrus et fauché en totalité	Pas de détritrus et fauché en totalité
Appréciation sur l'état de dégradation de la chaussée (Relevé visuel des désordres) Nids de poule, fissurage, faïençage, orniérage, ressuage.	À plusieurs endroits, il y a des nids de poule, etc.	À un ou deux endroits, il y a des nids de poule, etc.	À un seul endroit, il y a un nid de poule, etc.	Aucun nid de poule, etc.

Ps : vous pouvez aussi relever les salissures liées aux déjections canines et aux déjections des pigeons.